

LETTRE D'ACCORD STANDARD ENTRE LE PNUD ET LE GOUVERNEMENT POUR LA FOURNITURE DE SERVICES D'APPUI

Monsieur le Ministre,

1. Nous avons l'honneur de nous référer aux consultations qui ont eu lieu entre des représentants du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (ci-après nommé « le gouvernement ») et les Représentants du PNUD (ci-après nommée « l'Agence des Nations Unies ») concernant la participation du PNUD, à la mise en œuvre de l'appui du PNUD au projet de « **Renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées (AP) du Togo** », qui sera exécuté par le gouvernement, représenté à cette fin par le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières.
2. Le bureau de pays du PNUD peut fournir des services d'appui, notamment une assistance pour l'établissement de rapports et les paiements directs. En fournissant de tels services d'appui, le bureau de pays du PNUD doit veiller à renforcer la capacité de l'institution désignée afin de lui permettre d'exécuter de telles activités directement. Les coûts engagés par le bureau de pays du PNUD dans le cadre de la prestation de ces services d'appui seront imputés au budget administratif du bureau.
3. Le bureau de pays du PNUD peut fournir, à la demande des institutions désignées, les services d'appui suivants pour la réalisation des activités du programme/projet :
 - (a) Identifier et/ou recruter du personnel pour le projet ou pour le programme ;
 - (b) Identifier et faciliter les activités de formation ;
 - (c) Acquérir des biens et services ;
4. L'acquisition de marchandises et de services, ainsi que le recrutement de personnel du projet ou programme par le bureau de pays du PNUD seront faits conformément aux règlements, règles, politiques et procédures du PNUD. Les services d'appui décrits au paragraphe 3 ci-dessus doivent être détaillés dans l'annexe au document d'appui au programme ou au document de projet, sous la forme figurant en annexe à la présente. Lorsque les nécessités de services d'appui à fournir par le bureau de pays changent au cours de la vie du programme ou du projet, l'annexe au document d'appui au projet ou au document de projet seront révisés avec l'accord mutuel du représentant résident du PNUD et de l'institution désignée.
5. Les dispositions pertinentes de l'Accord type d'assistance de base conclu entre le gouvernement du Togo et le PNUD, signé le 21 mars 1977 (le « SBAA ») y compris les dispositions relatives à la responsabilité, et aux privilèges et immunités, s'appliqueront à la fourniture de ces services d'appui. Le gouvernement conserve la responsabilité générale de l'exécution nationale des programmes ou projets, à travers son institution désignée. La responsabilité du bureau de pays du PNUD, se limite à la fourniture des services d'appui définis dans l'annexe à la présente lettre.
6. Tout litige ou réclamation découlant de la fourniture de services d'appui par le bureau de pays du PNUD, conformément à la présente lettre, seront traités selon les dispositions pertinentes du SBAA.

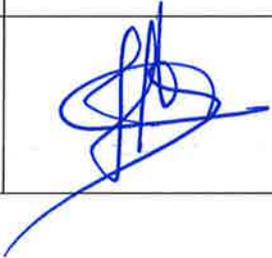
7. Les modalités de recouvrement des coûts par le bureau de pays du PNUD au titre de la fourniture des services d'appui décrits au paragraphe 3 ci-dessus doivent être précisées dans une annexe au document d'appui au programme ou au document de projet.

8. Le bureau de pays du PNUD présentera des rapports d'avancement sur les services d'appui fournis ainsi qu'un rapport sur les coûts remboursés à ce titre, comme requis.

9. Toute modification du présent arrangement sera effectuée au moyen d'un accord mutuel écrit des parties concernées.

10. Si les dispositions qui précèdent rencontrent votre agrément, je vous saurais gré de bien vouloir signer la présente lettre et retourner deux exemplaires signés à notre bureau. Dès votre signature, cette lettre constituera un accord entre votre gouvernement et le PNUD quant aux termes et conditions régissant la fourniture de services d'appui par le bureau de pays du PNUD, à des programmes et projets gérés selon la modalité d'exécution nationale.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Au nom du:	Signature	Nom/Titre	Date
Agence d'exécution :		<i>Pour l'agent d'exécution</i> André Ablom JOHNSON Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières	
PNUD		<i>Pour l'agent de réalisation</i> Khardiata LO N'DIAYE Représentante Résidente	

Annexe

DESCRIPTION DES SERVICES D'APPUI A FOURNIR PAR LE BUREAU DE PAYS DU PNUD

1. Nous faisons référence aux consultations qui ont eu lieu entre les représentants du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières et des représentants du PNUD, concernant la fourniture de services d'appui par le bureau de pays du PNUD au projet de « **Renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées (AP) du Togo** »
2. Conformément aux dispositions de la lettre d'accord signée le ----/----/---- et du document d'appui au projet ou document de projet, le bureau de pays du PNUD fournira les services d'appui au projet de « **Renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées (AP) du Togo** » tels que décrits ci-dessous.
3. Services d'appui à fournir :

ACTIVITES PLANIFIEES 2014	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIE			
	T 1	T 2	T 3	T 4		SOURCE	LIGNE BUDGETAIRE	DESCRIPTION	MONTANT (\$US)
<i>Amélioration du cadre d'action, juridique et institutionnel du domaine d'AP couvrant près de 578.000 hectares.</i>									
Evaluer de façon participative l'efficacité de gestion de 2 AP (Alédjo et Balam) par l'outil METT					MERF	UEMO A	72100	Contract sce comp	3 000
						FEM	71600	Travel	2 000
Mener les consultations avec les populations riveraines et les différentes parties prenantes concernées sur la requalification et la gestion des AP (Alédjo, Balam et Fazao-Malfakassa)					MERF	UEMO A	72100	Contract Sce Comp	8 000
						FEM	71600	Travel	2 000
Faire la revue du cadre juridique des AP, analyser les options de classement, de déclassement et requalification et proposer un cadre amélioré et adapté au contexte de la décentralisation					MERF	UEMO A	71300	Local Consult	4 000
							72100	Contract sce comp	3 000
							71600	Travel	1 000
Evaluer le cadre institutionnel et humain existant de gestion des AP et proposer les stratégies de renforcement de capacités humaines et matérielles et de formation du personnel des AP					MERF	UEMO A	71300	Local Consultant	4 000
							71600	Travel	1 000
							72100	Contract sce comp	3 000
Organiser les ateliers de validation des études lancées au cours de l'année 2013 (revue du système de gestion des AP, Consolider le système de suivi-évaluation du projet, étude de faisabilité pour créer et rendre opérationnel le CLG, Rapport METT des AP Fazao-Malfakassa et Abdoulaye et site web)					MERF	UEMO A	72100	Contract Sce Comp	8 000
Organiser 3 formations au profit des agents de la DFC et autres parties prenantes sur (i) Suivi écologique, outils et modes de gestion des ressources des aires protégées;					MERF	FEM	72100	Contract Sce Comp	8 000
						FEM	71300	Local Consultant	4 000

ACTIVITES PLANIFIEES 2014	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIE			
	T 1	T 2	T 3	T 4		SOURCE	LIGNE BUDGETAIRE	DESCRIPTION	MONTANT (\$US)
(ii) Gestion des interfaces aires protégées - périphéries (incluant la gestion des conflits hommes- faune) et (iii) Inventaires des grands mammifères et les stratégies et techniques de lutte anti braconnage						FEM	71600	Travel	2 000
Organiser des missions d'étude et de partage d'expériences au profit de 3 UAVGAP, 9 AVGAP, des représentants des populations riveraines de l'OKM et des membres du CLG au Bénin et au Burkina Faso					MERF/PNUD	FEM	71600	Travel	15 000
Développer des outils de communication (documentaire, posters, flyers pour la sensibilisation des acteurs impliqués dans la gestion des AP					MERF/PNUD	FEM	71300	Local Consultant	4 000
						FEM	72100	Contract Sce Comp	8 000
						FEM	71600	Travel	3 000
Organiser une séance de sensibilisation des députés de l'assemblée nationale et diffuser les documentaires sur les médias afin de sensibiliser le grand public sur la nécessité de préserver les AP					MERF	UEMOA	72100	Contract Sce Comp	3 000
						FEM	72100	Contract Sce Comp	5 000
Organiser l'évaluation à mi-parcours du projet					PNUD	FEM	71200	International Consultant	15 000
						FEM	71300	Local consultant	5 000
						FEM	71600	Travel	5 000
Organiser un atelier de planifications des activités de 2015					MERF	UEMOA	72100	Contract sce Comp	2 000
Mettre en place un système de gestion et de surveillance participative à travers l'organisation et la formation des différents acteurs					MERF	FEM	72100	Local Consultant	5 000
						MERF	72100	Contratsce comp	8 800
Construire 1 brigade à Borgou et réhabiliter la brigade de Naboulgou					MERF	UEMOA	72100	Contratsce comp	40 000
Construire un bâtiment de deux bureaux à la DRERFS à Mango pour le projet AP					MERF	MERF	73200	Premises Alternations	14 000
Acquérir le matériel pour le suivi écologique					MERF	MERF	72200	Equipment & Fourniture	12 000
Former le personnel de gestion du complexe OKM à la cogestion					MERF	FEM	72100	Contratsce comp	3 000
Délimiter consensuellement et borner les AP prioritaire (Alédjo, Balam, Fazao-Malfakassa, OK et OM)					MERF	FEM	72100	Consultant Sce Comp	26 500
						FEM	71600	Travel	8500
<i>La gestion efficace du complexe OKM (avec 179.000 ha de terres protégées) réduit les menaces liées au braconnage, aux feux incontrôlés et au pâturage qui pèsent sur la biodiversité</i>									
Mettre en place et rendre fonctionnel le comité local de gestion des AP du complexe OKM					MERF	FEM	72100	Contract Sce Comp	6 000
Elaborer de façon participative le zonage, le plan d'aménagement et de gestion du complexe OKM, assorti de plans d'activités identifiant les options de génération de revenus durables pour la gestion de ces AP					PNUD/MERF	FEM	71200	International consult	25 000
						FEM	71600	Travel	2 500

ACTIVITES PLANIFIEES 2014	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIE			
	T 1	T 2	T 3	T 4		SOURCE	LIGNE BUDGETAIRE	DESCRIPTION	MONTANT (\$US)
Réaliser les inventaires pédestres des aires protégées du complexe OKM					PNUD/MERF	UEMOA	72100	Contract Sce Comp	25000
				UEMOA		71600	Travel	10 000	
				UEMOA		74500	Miscellanous	2 500	
Etudier la faisabilité pour la valorisation écotouristique de la mare hippopotame de Mango					MERF	MERF	71300	Local Consultant	6 000
Atelier de validation de l'étude de faisabilité pour la valorisation écotouristique de la mare à hippopotame de Mango					MERF	MERF	72100	Contract Sce Comp.	2 000
Sensibiliser les populations riveraines du complexe, les leaders d'opinion, les cadres natifs du milieu et d'autres parties prenantes sur la nécessité de préserver les AP de OKM						MERF	72100	ContratSce Comp.	15 000
Recruter deux ONG pour définir de manière participative les droits d'exploitation durables des communautés et les formaliser par des accords de partenariats entre la DRF et les populations riveraines (représentées par 10 AVGAP et 4 UAVGAP)					MERF	UEMOA	71300	Local consult.	10 000
				FEM		71300	Local consult.	20 000	
Elaborer un plan d'action opérationnel d'IEC sur les Aires Protégées et la biodiversité					PNUD/MERF	FEM	71300	Local consult.	4 000
				FEM		72100	ContractSce Comp.	4 000	
Réhabiliter et aménager des points d'eau (barrage en terre, puits à grand diamètre, forage, etc.) autour des AP du complexe OKM					MERF	FEM	72100	Contract Sce Comp	25 000
				UEMOA		72100	Contract Sce Comp	25 000	
Appuyer les communautés locales pour les activités génératrices de revenus (bonnes pratiques agricoles, montage et financement de microprojets, élevage de petits gibiers et autres....)					MERF	PNUD	72100	Contract Sce Comp	5 000
Suivre et participer dans le cadre du PAPE, les opérations d'identification et de tracé des limites du couloir de migration de la faune entre Penjari (Benin) et OKM.					MERF/PNUD	FEM	71600	Travel	2 000
Recruter et assurer le salaire du Conseiller technique principal (CTP) responsable du suivi écologique (10 mois)					PNUD/MERF	FEM	71200	International consultant	60 000
				FEM		71400	Contractuels ceind	90 000	
				FEM		71600	Travel	2 500	
Assurer les salaires des experts nationaux de longue durée du projet :					PNUD/MERF				
Responsable du site OKM (12 mois)						FEM	71400	Contractuels ceind	47000
Expert national en gestion des ressources naturelles et planification (12 mois)						FEM	71400	Contractuels ceind	
Expert national en suivi écologique (12 mois)						FEM	71400	Contractuels ceind	

ACTIVITES PLANIFIEES 2014	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIE			
	T 1	T 2	T 3	T 4		SOURCE	LIGNE BUDGETAIRE	DESCRIPTION	MONTANT (\$US)
SOUS TOTAL UEMOA									204 956
TOTAL GENERAL									773 840

NB. Les services d'appuis seront facturés progressivement au cours de l'année.